

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTRÉAL, JUIN 1897

No 2

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Association dentaire de la province de Québec (suite)—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal (suite).—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Exercices de mémoire et de récitation—Composition : *Le parapluie et l'ombrelle, Il est bon de se lever matin, Les jeunes arbres*—Leçon de choses : *La laine et les fourrures*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Problèmes à résoudre—Le Système métrique (suite).—LECTURE POUR TOUS : Hygiène : *L'alcoolisme*—La vie des arbres—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de nommer, le 14 avril dernier (1897), M. James Ellis, syndic d'écoles pour la municipalité de la "Banlieue" de Québec, en remplacement de M. W.-C.-J. Hall.—*Gazette officielle*, 1er mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher les lots 19, 20, 21, dans le cinquième rang du canton de Melbourne, autrement connu comme Melbourne et Brompton Gore, de la municipalité scolaire du canton de Melbourne, comté de Richmond, et les ériger en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "municipalité scolaire du village de Kingsbury".—*Gazette officielle*, 1er mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, et annexer à la municipalité scolaire de Paspébiac, même comté, toute cette partie de ladite municipalité de Saint-Godefroi-Ouest du lot 22, dans le premier rang du canton de Hope et le prolongement de la borne ouest du dit lot 22 jusqu'en arrière du dit canton.

Cette annexion devant affecter les protestants seulement.—*Gazette officielle*, 1er mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de l'île Saint-Ignace, comté de Berthier, l'arrondissement No 1, qui comprend toute la concession nord de l'île Saint-Ignace, comté de Berthier, l'arrondissement No 1, qui comprend toute la concession nord de l'île Saint-Ignace, l'île Saint-Amand, l'île de Plante et l'île Ducharme, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "La Vérendrie".—*Gazette officielle*, 8 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "La Salle," comté de Lévis, le territoire désigné comme suit, savoir :

Les terres, terrains et emplacements situés au village de Lauzon, comté de Lévis, à l'ouest de la route connue sous le nom de "route l'Allemand," et à l'ouest du lot No 50 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis jusqu'au lot No 139 inclusivement du dit cadas-